



COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Les crimes suivants relèvent de la compétence de la Cour : génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crime d'agression (art. 5).

Ecouter les voix des victimes.

Empêcher la commission de crimes.

Pour rendre le monde plus juste.



122 ÉTATS
PARTIES



4 CRIMES



10 EXAMENS
PRÉLIMINAIRES



11 ENQUÊTES
EN COURS



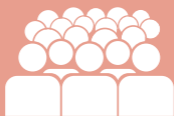
27 AFFAIRES



44 PERSONNES
MISES EN CAUSE



13800 VICTIMES



520 TÉMOINS





ENQUÊTES

Le Bureau du Procureur réunit des éléments de preuve pour établir ce qui s'est passé et qui porte la plus grande responsabilité.

En se fondant sur les éléments de preuve recueillis, le Bureau du Procureur peut porter une affaire devant la Cour.





ENQUÊTES

11

situations faisant l'objet d'enquêtes de la CPI concernent des conflits lors desquels des personnes ont été **déplacées** de leurs foyers.

12

meurtre

9

viol

9

persécution

6

transfert forcé ou déplacement forcé

6

attaques contre des civils

5

torture

2

attaques contre des forces de maintien de la paix

2

attaques contre des bâtiments à caractère religieux et historique

L'une
des enquêtes
concerne
le génocide

8 enquêtes
concernent
des crimes
de guerre

10
enquêtes
concernent
des crimes
contre
l'humanité



LES AFFAIRES

Qui porte la plus grande responsabilité pour les crimes atroces ?

La culpabilité de la personne peut-elle être prouvée au-delà de tout doute raisonnable ?

Les affaires devant la CPI sont équitables, respectent les droits des accusés et les droits des victimes, afin d'assurer que justice soit faite et que la vérité soit établie.





LES AFFAIRES

Le premier procès de la CPI s'est ouvert en **2009.**

Les deux premières condamnations ont été prononcées dans des affaires concernant l'utilisation d'enfants soldats âgés de moins de 15 ans, entre autres.

27 affaires

70%

des affaires concernent des crimes sexuels et à caractère sexiste.

3

concernant la destruction de monuments historiques et bâtiments religieux.

Une peine ne peut excéder

30 ans de prison.

La peine capitale ne peut être prononcée dans

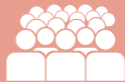
aucune affaire.



VICTIMES

A travers la participation des victimes et les procédures de réparations, nous œuvrons à la guérison et la reconstruction des communautés.





VICTIMES

Les victimes devant la CPI ont subi un préjudice en raison de crimes relevant de la compétence de la Cour.

Les victimes peuvent être des personnes, des organisations ou des institutions.

13800

victimes participent aux procédures devant la CPI,
y compris

1100 victimes de crimes sexuels et à caractère sexiste

700 enfants soldats

50 organisations

Le Fonds

au profit

des

victimes a

aidé

455 000

personnes



TÉMOINS

A travers les dépositions
de témoins, nous nous
rapprochons de la vérité.





TÉMOINS

La CPI offre :

Assistance aux témoins –
logistique et psychologique.

Protection des témoins –
distorsion de l'image et de la
voix, usage d'un pseudonyme,
un système d'intervention
d'urgence 24 heures sur 24, 7
jours sur 7, et la réinstallation en
dernier recours.

522

témoins ont témoigné en
audience à la Cour ou par
voie de vidéoconférence.

Catégories de témoins

témoins des faits, témoins
privilegiés, témoins experts,
témoins de situation.

Grâce aux
dépositions
des témoins,
les juges
peuvent
décider sur
la vérité de
ce qui s'est
passé



ARRESTATIONS EN ATTENTE D'EXÉCUTION

Les crimes les plus graves ne doivent pas rester impunis.

Seuls les États et autorités nationales peuvent coopérer avec la Cour pour exécuter les mandats d'arrêt.

Les mandats d'arrêt sont valables à vie.





Joseph Kony

depuis le 8 juillet 2005



Vincent Otti

depuis le 8 juillet 2005



Ahmad Harun

depuis le 27 avril 2007



Ali Kushayb

depuis le 27 avril 2007



Omar Al Bashir

depuis le 4 mars 2009



Saif Al-Islam Gaddafi

depuis le 27 juin 2011



A.R. Muhammad Hussein

depuis le 1^{er} mars 2012



Simone Gbagbo

depuis le 29 février 2012



Abdallah Banda

depuis le 11 sept. 2014



Mahmoud Mustafa

Busayf Al-Werfalli

Depuis le 15 août 2017

Photo non disponible

Sylvestre Mudacumura

depuis le 13 juillet 2012

Walter Osapiri Barasa

depuis le 2 août 2013

Paul Gicheru

depuis le 10 mars 2015

Philip Kipkoech Bett

depuis le 10 mars 2015

Al-Tuhamy Mohamed Khaled

depuis le 18 avril 2013

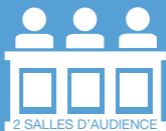


PRÉVU EN 2019

La Cour connaît un niveau d'activité sans précédent, avec 11 situations sous enquête et plusieurs examens préliminaires dans toutes les régions du monde.



294 JOURS DE
PROCÈS



2019 en chiffres

29 LANGUES



7 EMPLACEMENTS
SUR LE TERRAIN



103 TÉMOINS À
COMPARAÎTRE



450 PERSONNES
PROTÉGÉES



5 ÉQUIPES DE
REPRÉSENTANTS
LÉGAUX DES VICTIMES
(AIDE JUDICIAIRE)



10 ÉQUIPES
DE DÉFENSE
(AIDE JUDICIAIRE)

